

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

**Arrêté du 20 août 2024 fixant le nombre de postes offerts aux concours externe et interne pour l'accès à l'emploi de secrétaire des affaires étrangères (cadre d'Orient) au titre de l'année 2025**

NOR : EAEA2422488A

Par arrêté du ministre de l'Europe et des affaires étrangères en date du 20 août 2024, le nombre total de postes offerts aux concours externe et interne pour le recrutement dans le grade de secrétaire des affaires étrangères (cadre d'Orient), au titre de l'année 2025, est fixé à 18. Ces postes sont répartis de la façon suivante :

1° Concours externe : 10 postes :

- section Europe orientale et Asie centrale : 3 ;
- section Asie méridionale et Extrême-Orient : 3 ;
- section Maghreb, Moyen-Orient, Afrique : 4 ;

2° Concours interne : 8 postes :

- section Europe orientale et Asie centrale : 2 ;
- section Asie méridionale et Extrême-Orient : 3 ;
- section Maghreb, Moyen-Orient, Afrique : 3.

Tout renseignement peut être obtenu auprès du bureau des concours et examens professionnels, aux adresses électroniques : [concours.bureau@diplomatie.gouv.fr](mailto:concours.bureau@diplomatie.gouv.fr) ou [info.drh@diplomatie.gouv.fr](mailto:info.drh@diplomatie.gouv.fr) et sur le site internet <http://www.diplomatie.gouv.fr>.